

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

Comité de rédaction

Guy Fawkes, Aurélie Tregan, Christophe Arnaud, Ariel Rosinel, Nathan Garnier, Lou Marsais, Oriane Desplanches, Emilie Vianès

Secrétariat de rédaction : Guy Fawkes

EN GUISE DE PRESENTATION

Tous les mois, LA VOIX VERTE, rédigé par les membres du comité E3D vous parlera du monde qui vous entoure et vous montrera que le développement durable fait partie de votre vie de tous les jours. Pour son premier numéro, notre journal vous présente les enjeux d'une conférence qui débute d'ici quelques jours et qui représente un enjeu majeur pour notre planète : la COP 21.

SOMMAIRE

- Présentation de la COP 21 / Les Accords précédents
- 2 degrés
- Les pays opposés à des accords et pourquoi
- L'aide financière prévue pour les pays en voie de développement
- La délégation française
- Les 4 poles thématiques
- Compte-rendu d'une conférence à l'ISIS
- Nicolas Hulot : Break the Internet
- En quoi la conférence est éco-responsable
- Les mesures prises par la France en faveur du climat et de l'environnement

LA COP 21 : Quésaco ?

C'est une **Conférence** qui aura lieu du **30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris**. Elle est organisée sous l'égide de l'**ONU**. Elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de **maintenir le réchauffement mondial en-dessous de 2°C**. Les scientifiques prévoient un réchauffement planétaire compris entre 2 et 4 degrés, ils considèrent qu'au-dessus de 2 degrés, les conséquences sur l'environnement seront irréversibles.

La COP 21 va rassembler près de **40 000 participants**. Il s'agit du plus grand événement diplomatique accueilli par la France et également de l'une des plus grandes conférences climatiques jamais organisées.

La France devra faciliter les débats entre les pays et assurer un fonctionnement transparent du processus de négociation.

L'enjeu est de taille : il s'agit d'aboutir, pour la première fois, à un **accord universel et contraignant** permettant de **lutter efficacement contre le dérèglement climatique** et d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies moins consommatrices et sobres en carbone. Ces efforts devront prendre en compte les besoins et capacités de chaque pays. Enfin, l'accord doit entrer en vigueur à partir de 2020 et devra être durable pour permettre une transformation à long terme.

Nouveauté : chaque pays doit avoir déjà réfléchi à des propositions en fonction de sa situation. Ceci fut établi lors de la **Conférence de Varsovie en 2013**.

En effet, cette COP 21 n'est pas la première. C'est la 21e, comme l'indique son nom.

Les négociations internationales sur les changements climatiques n'ont cessé de prendre de l'ampleur depuis **Rio en 1992**. Après l'entrée en vigueur du **protocole de Kyoto en 2005 (signé en 1997)**, une vision à plus long terme s'est imposée avec le **plan de Bali en 2007**, puis avec la validation à **Copenhague en 2009** d'un objectif commun visant à contenir le réchauffement climatique à 2°C. **Cancun en 2010** a ensuite permis la concrétisation de cet objectif par la création d'institutions dédiées sur des points clés, dont ceux de l'adaptation, le **Fonds vert pour le climat**.

AT

2°Celsius en plus sur la planète

Nos émissions de CO₂ sont trop importantes. La température mondiale va augmenter, avec des conséquences irréversibles, qui se manifestent déjà, contredisant ceux qui disaient que le réchauffement climatique était un mythe. On parle beaucoup de deux degrés. Ce chiffre correspond à la moins pire des hypothèses, avec pourtant des conséquences graves. Le but de la COP est de parvenir à un accord qui limite le réchauffement à ces deux degrés.

Cela dit 2°C n'est qu'une moyenne de température mondiale, certains experts estiment qu'au pôle la température augmentera d'environ 8°C ce qui entraînera la fonte des glaces et donc une hausse du niveau des mers et des océans, ce qui sera catastrophique pour les écosystèmes côtiers et aquatiques tel que les mangroves et les récifs de corail, tout comme pour notre civilisation qui dépend fortement des zones côtières et qui devra migrer vers l'intérieur des terres à cause de la montée des eaux .

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

Les experts prédisent également que des événements climatiques et météorologiques extrêmes, aux conséquences dévastatrices se produiront avec une plus grande fréquence, ce qui est déjà plus ou moins le cas. Les tempêtes, les cyclones, comme Katrina en 2004, sont liés au réchauffement climatique.

LM NG

LA COP : TOUT LE MONDE N'EST PAS D'ACCORD !

Une évidence s'impose depuis que l'on parle de la COP 21 : S'il s'agit d'une conférence qui pourra être historique en bien ou en mal, la conférence de la dernière chance dont parlent certains, le problème essentiel c'est d'arriver à mettre tout le monde d'accord sur un texte qui ait du sens et qui ne soit pas une coquille vide. Or, et ce n'est pas une nouveauté il y a des oppositions à la réduction des émissions de CO2 parce que certains pays font primer d'autres objectifs, à leurs yeux plus importants. Arriver à mettre autour de la même table des personnes aux points de vue divergents, c'est déjà bien, faire en sorte qu'elles arrivent à un accord tiendra du miracle.

On avait parlé, lors du sommet de Kyoto du 'carbon club', pays (Japon, USA, Australie, Nouvelle-Zelande) opposés à la mise en place de quotas. En 2009, les USA n'avaient toujours pas ratifié le protocole de Kyoto, signé en 1997 !!!!!!!

Réunis à Bonn à la mi-octobre les pays concernés ont eu du mal à se mettre d'accord sur un brouillon de texte.

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

Le problème n'est pas seulement une question de décisions, mais aussi de moyens financiers, car toute mesure coutera de l'argent et doit être financée.

Les pays en voie de développement ont une position tranchée. En effet, ils estiment qu'ils ont le droit précisément à se développer et que, si quelqu'un doit prendre en charge les efforts nécessaires, ce sont les pays développés. L'argument essentiel : si l'on est arrivé à une telle situation, c'est leur faute, ce sont eux qui doivent assumer.

Les pays développés, eux, estiment que les pays en voie de développement ont des moyens (les grands émergents comme la Chine, mais aussi des pays comme l'Arabie Saoudite) et qu'ils doivent contribuer. Pour eux, leur développement est une priorité, plus que le réchauffement climatique.

Alors que se profile la COP, les pays du Golfe et la Chine restent les principaux freins à des mesures concrètes.

A l'opposé, les pays concernés par le réchauffement climatique et qui aujourd'hui en ressentent les premiers effets, essentiellement insulaires, font pression pour que des accords solides et respectés soient mis en place.

GF

L'AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Tout repose sur un chiffre, un chiffre clef : EN 2009 une promesse a été faite de rassembler 100 milliards de dollars PAR AN d'ici 2020 en faveur des pays en voie de développement qui sont touchés par le réchauffement.

Tout le problème, on le comprend bien, c'est de parvenir à honorer cette promesse. Comment faire ? Il est évident qu'une des sources premières, c'est l'argent public. Début 2015 les pays européens

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

envisageaient de mettre en place une taxe sur les transactions financières pour financer cette somme.

D'autres pistes sont envisagées : les transports aériens ne payent pas de TVA et des subventions très importantes, de l'ordre de 500 millions d'euros, sont généreusement distribuées aux industries fossiles.

OD

COP 21 : LA DELEGATION FRANCAISE

Dans l'ombre, une cinquantaine de personnes travaille depuis deux ans pour que l'accord qui sera signé au terme de la COP 21 soit le plus réussi possible. Leur nombre a augmenté au fil des années. Ils viennent de différents ministères, certains sont d'anciens diplomates mais sont tous réunis aujourd'hui au ministère de l'Environnement. Ils partagent leur temps entre réunions et participations à des conférences internationales. Cette équipe est dirigée par Laurence Tubiana, ambassadrice chargée des négociations sur les changements climatiques représentante spéciale pour la conférence Paris 2015.

L'équipe de négociation a été divisée entre 4 pôles

- le pôle « Accord de Paris » travaille sur la réduction des émissions de CO2 et sur les possibilités d'adaptation aux changements climatiques.

- le pôle « Relations bilatérales et multilatérales » suit, en liaison avec le réseau diplomatique français, les initiatives des pays et, notamment, leurs politiques nationales en matière d'énergie et de climat.

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

- le pôle « Finances » travaille sur les voies et moyens de mobiliser des ressources financières, publiques et privées, en faveur de la lutte internationale contre le dérèglement climatique.

- le pôle « Agenda des solutions », aussi appelé Plan d'actions Lima-Paris (PALP), suit les initiatives partenariales internationales visant à mettre en œuvre une transition vers des économies résistantes aux évolutions du climat et à bas niveau de carbone.

GF

LES 4 POLES THEMATIQUES EN FRANCE

La COP21 est la 21^e Conférence des parties, c'est-à-dire quelle se questionne sur « comment faire diminuer le réchauffement de la planète. C'est pour cela que du 30 novembre au 11 décembre, elle rassemblera près de Paris, les représentants des 195 Etats signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), un traité international entré en vigueur en 1994 pour lutter contre le réchauffement de la planète.

En France, il existe 4 pôles thématiques en France. C'est qu'artes pôles sont :

- Le premier pôle consiste à contributions suffisante c'est-à-dire de limiter la hausse des températures de 2°C
- Le deuxième pôle consiste à mobiliser des 100 milliards de dollars. Cet argent est financier par les pays développé par ans dès 2020. Cela permettra au pays en

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

voit de développement de participer a la COP 21 et faire un geste a la planète

- Le troisième pôle consiste à réduire les aides accordées aux énergies fossiles. C'est-à-dire a financier les entreprises qui utilise soit le pétrole, le charbon...
- Le quatrième pôle consiste à reporter les coûts climatiques sur les responsables des gaz a effet de serre

EV

CONFERENCE A L'ISIS

Une conférence a eu lieu, il y a quelques semaines de cela, à l'ISIS, au sujet de la COP 21, présentée par Mme Azam chercheur et écrivain en économie à l'université de Toulouse II.

Elle a donné un aperçu des véritables enjeux de la COP 21, notamment les négociations autour du TAFTA –Trans-Atlantic Free Trade Agreement), un accord transatlantique entre USA et Europe,

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

favorisant ainsi la possibilité d'exploitation des ressources naturelles de façon bilatérale et sans mesure.

Elle a insisté sur influence de 90 multinationales sur 2/3 des émissions des gaz à effet de serre, sur le poids des lobbies des entreprises à caractère énergétique, comme Total ou Esso qui se montrent de plus en plus pressantes et moins discrètes malgré leur influence sur les GES.

Elle a déploré l'évolution de ce processus malgré la répétition des différents sommets de sensibilisation, et la réalité peu contestable du réchauffement climatique, avec les conséquences sur les pays pauvres qui payent le prix fort des pays riches qui polluent davantage.

En conclusion, si cela est possible, tant la situation est déjà critique, des propositions de solutions alternatives demeurent, comme la relocalisation, la diminution des transports, mais la demande en énergie est toujours croissante...

AR

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

Break the internet : la nouvelle campagne de

Nicolas Hulot

La Fondation Nicolas Hulot a lancé une pétition sur Internet pour faire pression sur les dirigeants qui participeront à la COP 21. Leur but : que ceux-ci fassent effectivement quelque chose, que les égoïsmes nationaux passent APRES l'urgence climatique.

Pour une campagne destinée à attirer le maximum de signataires, La Fondation a produit un clip avec les humoristes de Golden Moustache et du Studio Bagel qui sort de l'ordinaire. Il allie humour (avec les youtubeurs les plus connus d'Internet) et sérieux.

On y retrouve plein d'"univers" différents du Web allant du podcast au gaming. Le clip vise le public d'Internet, principalement des jeunes, et tente de toucher toutes les communautés, qui peuvent se retrouver dans ce clip. Une nécessité, faire signer le maximum de personnes, et réellement faire pression afin que la COP 21, la conférence de la dernière chance ne soit pas une coquille vide.

NG

Lien de la video :

https://www.youtube.com/watch?v=yKLWW_j4a_E

UNE CONFERENCE ECORESPONSABLE

La France veut se montrer exemplaire lors de l'accueil de la COP 21. Parler de l'éco responsabilité c'est bien, la mettre en place sur les lieux même de la conférence c'est mieux. Sur les 18 hectares du site Paris Le Bourget, on appliquera des principes de bon sens :

TRANSPORTS EN COMMUN

-pour les déplacements sur le site, la priorité sera donnée aux transports en commun pour limiter les émissions de CO2.

Les réseaux de transport existants seront renforcés, grâce à un accord préalable avec les communes concernées et les opérateurs de transport. Il y aura par exemple un service de navettes de bus renforcé, ainsi que des lignes spéciales par autocar.

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

Sur le site, des véhicules électriques seront à disposition pour permettre aux personnes présentes de se déplacer d'un point à l'autre.

LE PAPIER

-tous les papiers utilisés seront issus d'une filière de recyclage et seront ensuite recyclés. Depuis trois ans les COP s'efforcent de limiter l'utilisation de papier en utilisant les documents électroniques, et en n'imprimant qu'en dernier recours. Malgré tout, chaque COP génère 3 à 5 millions de pages imprimées, et souvent ce papier n'est pas recyclé. Sur le site Paris-Le Bourget, tout le papier sera récupéré et recyclé par une entreprise située à une centaine de kilomètres.

PLASTIQUE

-le moins de plastique possible sera utilisé. Les organisateurs prévoient de mettre en place des fontaines reliées au réseau d'eau potable. En guise de verres, il n'y aura aucun gobelet plastique, mais des verres consignés et réutilisables.

DECHETS

-Les déchets seront limités au maximum et tous réutilisés selon le principe de l'économie circulaire ; Tous les participants seront encouragés à trier, en s'appuyant sur une signalétique appropriée et des conseillers. Le tri se fera dans un centre situé au nord du site, et de là, les déchets seront emportés vers des centres de valorisation du département.
-Un exemple concret : il n'y aura pas de dosettes de café, le café sera moulu sur place.

MATERIEL

-Tout le matériel utilisé sera loué, qu'il s'agisse de structures temporaires ou de mobilier. Ce qui n'aura pu être loué sera donné à des associations, des écoles...
-Tous les produits de nettoyage utilisés seront respectueux de l'environnement.

OBJECTIFS

Deux objectifs clairement affichés :

-une empreinte carbone limitée et compensée. (rappelons que la compensation consiste à contrebalancer les émissions de CO₂ par une action telle que la plantation d'arbres...)
-Une certification ISO 20121, qui est une norme internationale de développement durable concernant trois domaines, l'environnemental, le social et l'économique.

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

Les objectifs poursuivis par les organisateurs :

- garantir un accueil de qualité
- limiter l'empreinte environnementale de la COP21
- constituer un héritage fort pour les organisateurs des prochaines COP et pour l'organisation de futurs grands événements nationaux et internationaux en France
- donner l'opportunité à toute la filière événementielle française et aux prestataires impliqués dans l'organisation de la COP21 d'adopter de bonnes pratiques et de progresser

L'ENERGIE

Les organisateurs veulent montrer l'exemple, en utilisant des régulateurs de température pour éviter de chauffer inutilement, des convecteurs et des générateurs dernier cri. Utilisation de LEDs et d'ampoule basse consommation, en ayant recours avant tout à la lumière naturelle.

Mais le développement durable, c'est aussi l'emploi : La COP 21 va donner l'occasion à l'économie locale de travailler, en générant des profits conséquents (hotel, restauration, achats divers...) Pour installer le site et le faire fonctionner, des sociétés seront employées. Des étudiants feront leur stage d'étude pendant la COP.

Pour tout cela, au moins, à défaut d'autre chose, la COP 21 restera un sommet d'exception.

GF

**LA FRANCE A PRIS PLUSIEURS ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX
QUI L'ONT CONDUITE À ADOPTER DES MESURES NATIONALES EN
FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :**

LA VOIX VERTE

NO 1 : LA COP 21

Avec des projets de développement locaux visant des modes de production et de consommation économes en ressources pour l'énergie (1), l'eau(2), le sol(3), l'air(4), la biodiversité(5).

par CA

(1) Le volet environnemental de la stratégie française de développement durable se conforme également à la Stratégie européenne de développement durable (SEDD) qui propose notamment, en matière environnementale, de limiter le changement climatique, d'utiliser davantage les énergies propres et de gérer les ressources naturelles de manière plus responsable. La diversification du bouquet énergétique par le développement des énergies renouvelables est une priorité.

(2) La politique de l'eau redéfinie par la loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 recherche une meilleure adéquation entre les ressources en eau et les besoins véritables

(3) La loi d'orientation agricole n°2006-11 du 5 janvier 2006, vise à promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement par des mesures fiscales et incite à multiplier les surfaces de cultures

(4) Le Comité interministériel pour le développement durable (CIDD) vise l'objectif du « facteur 4 » qui consiste à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre (GES). Des mesures encouragent la limitation de vitesse, des véhicules propres, la signature de charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO2 sur 3 ans par les professionnels du transport routier de marchandise.

(5) La France se situe respectivement aux 4ème et 9ème rang mondial des pays abritant le plus grand nombre d'espèces animales et de plantes menacées. Une stratégie nationale pour la biodiversité a été lancée en 2004 avec la volonté d'enrayer la perte de la biodiversité d'ici 2010. La loi n°2006-436 prévoit d'ouvrir un parc naturel marin (mer d'Iroise) et d'autres nouveaux parcs (Hauts de la Réunion, Guyane, Calanques).